



PREFET DES PYRENEES-ATLANTIQUES

# Plan de Prévention du Risque Inondation de la Nive et de ses affluents

Commune d'Ispoure (64)

## *Rapport de présentation : Partie I*

### *ERRATUM*

**DOCUMENT APPROUVE PAR  
ARRETE PREFECTORAL LE  
09/11/2022**

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Service Aménagement, Urbanisme et Risques  
Unité Prévention des Risques Naturels et Technologiques

Cité administrative – Boulevard Tourasse – CS 57577 – 64032 PAU Cedex

Lors de l'enquête publique du PPRI d'Ispoure qui s'est tenue du 4 mars 2022 au 4 avril 2022, le commissaire enquêteur a mis en avant une contradiction dans le rapport de présentation de phase 1: étude d'aléas, document qui à une valeur informative mais non réglementaire au sein du dossier du PPRI.

Le rapport complémentaire de phase I- Aléa Bordda s'appuie sur le rapport de phase 1 et ne rappelle pas les hypothèses de modélisation de l'aléa inondation sur le lotissement, le présent ERRATUM ne porte que sur le rapport de présentation – Phase 1 : Cette contradiction concernait les valeurs retenues pour le débit de crue centennale de l'Alordoki entre la page 18, les données des pages 27 et 47 du même rapport.

#### 2.4.2 ESTIMATION DES DEBITS DE POINTE POUR LES AFFLUENTS

Le tableau ci-dessous présente les débits de pointe de la crue centennale des affluents des principaux cours d'eau.

Bassin versant	Superficie (km <sup>2</sup> )	Débit de pointe crue centennale (m <sup>3</sup> /s)
Alordoki – Bras Est	0.2	3
Alordoki – Bras Ouest	0.1	2
Alordoki – Total	0.4	5
Chubicharré	4.2	15
Berroua	10.1	28
Taillapalde	5,3	20

Tableau 6 : Débits de pointe de la crue centennale des affluents considérés

Les valeurs définies dans le tableau (encadré rouge) sont les valeurs à retenir.

#### Erratum page 27 :

Par conséquent, aux données relatives à la crue centennale de l'Alordoki de la page 27, il convient de substituer à :

- Pour l'Alordoki : 8,4 m<sup>3</sup>/s, avec,
  - Pour le bras Est : 5,0 m<sup>3</sup>/s ;
  - Pour le bras Ouest : 3,4 m<sup>3</sup>/s ;

les données suivantes :

- Pour l'Alordoki : 5,0 m<sup>3</sup>/s, avec,
  - Pour le bras Est : 3,0 m<sup>3</sup>/s ;
  - Pour le bras Ouest : 2,0 m<sup>3</sup>/s ;

Erratum page 45 :

Par conséquent, aux données du tableau 15 de la page 45 relatives à la crue centennale de l'Alordoki, il convient de substituer à :

Sous bassin versant	Surface (km <sup>2</sup> )	Débit de pointe (m <sup>3</sup> /s)
Alordoki Est	0,2	5,1
Alordoki Ouest	0,1	3,4
Alordoki	0,4	8,4

**Tableau 15 : Débit de pointe pour la crue de référence des sous bassins versants de l'Alordoki**

les données suivantes :

Sous bassin versant	Surface (km <sup>2</sup> )	Débit de pointe (m <sup>3</sup> /s)
Alordoki Est	0,2	3,0
Alordoki Ouest	0,1	2,0
Alordoki	0,4	5,0